



LE GOUVERNEMENT

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires étrangères  
et européennes, de la Défense, de la  
Coopération et du Commerce extérieur

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 8 mai 2026

Objet : Question parlementaire n° 3909 du 13 avril 2026 de Monsieur le Député Yves Cruchten et de Monsieur le Député Franz Fayot concernant « Position du Luxembourg sur la justice réparatrice liée à l'esclavage et au colonialisme ».

Madame la Ministre,

En date du 13 avril 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au vendredi 12 juin 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse nécessite la concertation supplémentaire avec d'autres Ministères.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du  
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel

